

BUDGET

BUDGET 2025

Le projet de loi de finance 2025 présenté par le Gouvernement, oblige les communes à réduire leurs dépenses de fonctionnement et retarder ou ajuster certains projets d'investissement. **Mantes-la-Jolie** devrait être ponctionnée de 2 millions €.

Cependant, la bonne gestion de la Ville par l'équipe municipale lui permet de maintenir :

Ses priorités :

- > La sécurité,
- > La cité éducative,
- > Le cadre de vie.

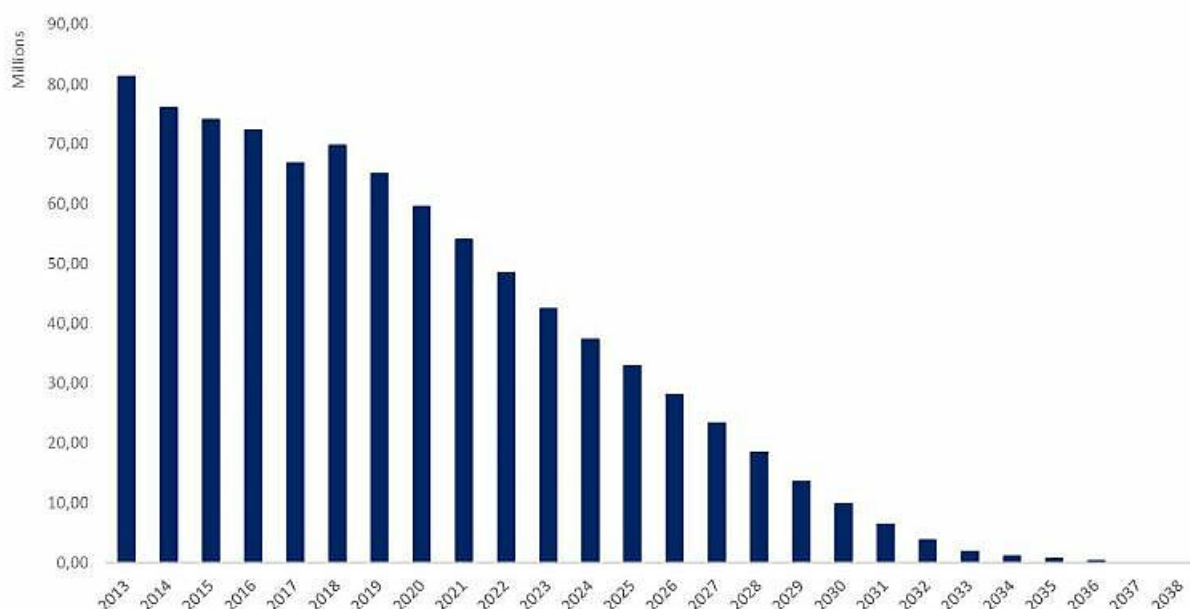
Ses engagements :

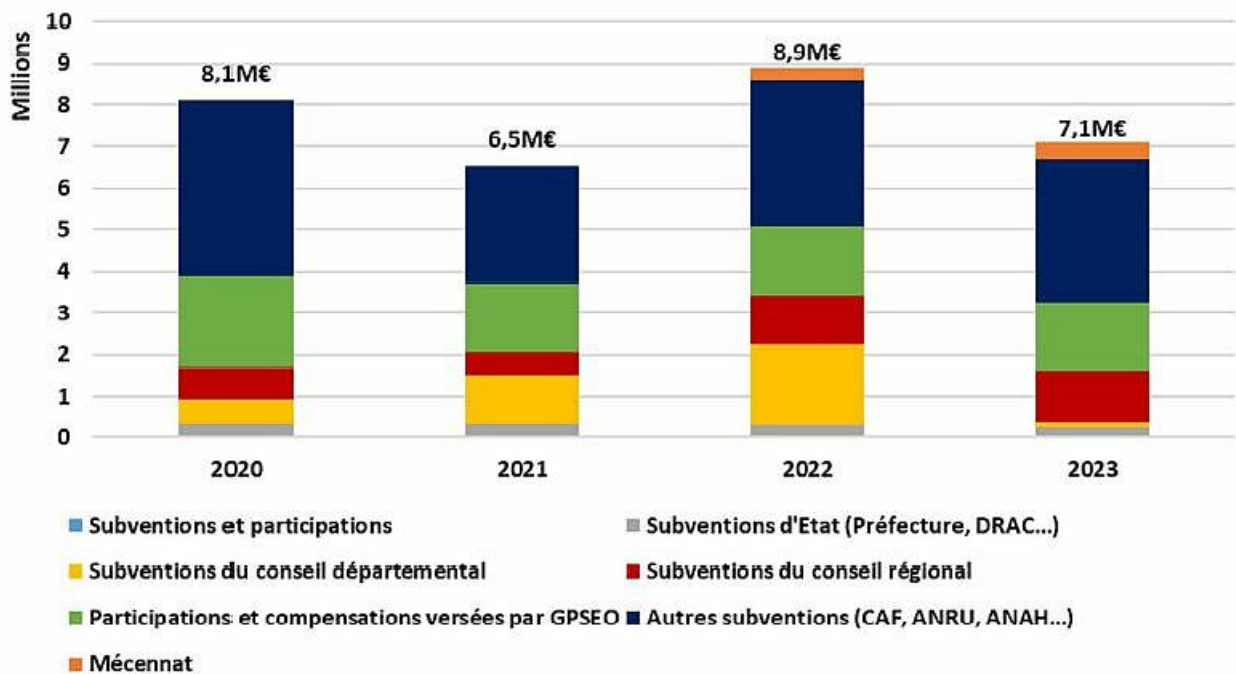
- > Financement de tous les projets sur lesquels la ville s'est engagée en 2022.
- > 32,1M€ de dépenses totales d'investissement en 2025 dont 27M€ de dépenses réelles d'investissement (hors remboursement de dette)
- > Maintien des services publics
- > Pas d'augmentation de la pression fiscale pour les Mantais

[Téléchargez le rapport d'orientation budgétaire 2025 en cliquant ICI](#)

https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/Actualites/FINANCE/Dob_2024/DELIBERATION_DOB_2025_avec_compl%C3%A9ments.pdf

Évolution de l'encours de dette depuis 2013





BUDGET 2024

Un budget 2024 contraint en fonctionnement et ambitieux en investissements

1. STABILITÉ DU TAUX D'IMPOSITION

Les taux municipaux restent inchangés pour la 13ème année consécutive.

Suite à l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères par la Communauté Urbaine à 7,52% contre 4,04% auparavant pour maintenir le niveau de service aux habitants, l'attribution de compensation de fonctionnement va augmenter de 1,6M€.

2. MODERNISATION & RENFORCEMENT DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ ET DE L'ACCUEIL

La Ville propose aux habitants des services qui peuvent donner lieu à une participation financière, calculée le plus souvent en fonction des revenus et de la situation familiale. Il s'agit principalement des services liés à la petite enfance, au périscolaire et à la culture. En principe ces tarifs sont revalorisés chaque année pour tenir compte du coût de la vie. Dans un souci d'équité, de lisibilité pour les habitants, de cohérence et de justice sociale, la Ville étudiera durant l'année 2024 la pertinence d'une revalorisation des tarifs.

3. POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT

D'importants projets structurants sont lancés et doivent servir le développement du territoire et renforcer son attractivité. Les dépenses d'investissement (hors dette) s'établissent à 17,4 M€ au BP 2021, 25,4 M€ au BP 2022 et 24,0M€ au BP 2023. Le montant inscrit au budget 2024 est en forte augmentation par rapport à l'année dernière, puisqu'il s'élève à 29,1 M€. Il traduit la montée en puissance des grands chantiers voulus, en particulier liés à la rénovation urbaine. Les projets ambitieux de la Ville en matière de travaux continueront d'être réalisés au travers notamment des opérations suivantes pour 2024 :

- Les travaux sur les places du cœur (2,7M€ inscrits au BP 2024) pour renforcer l'attractivité du centre-ville et créer des îlots de fraîcheur lors des périodes de canicules ;
- La phase finale de travaux (0,2 M€ inscrits) pour la crèche Pirouette qui sera déplacée et redimensionnée pour passer de 30 berceaux à 56 berceaux offrant un confort nettement amélioré pour les enfants accueillis, les familles et les agents y travaillant ;
- Couverture des terrains de tennis (1M€) par une structure légère et fermée pouvant accueillir un terrain de tennis et deux terrains de padel. Deux autres terrains de tennis actuellement en plein air auront une couverture semi fermée en structure légère.
- Le démarrage des travaux de l'hôtel de Ville (1,3M€) seront inscrit en AP, ils comprennent l'isolation thermique par l'extérieur ainsi que l'aménagement du hall afin d'améliorer l'accueil du public. Les usagers seront ainsi accueillis dans de meilleures conditions qui permettront de fluidifier la réception et l'attente et de réaliser des baisses de consommations d'énergie grâce notamment à l'isolation des façades des pignons, l'insonorisation et la rénovation des sanitaires ;
- Place Paul Bert pour 1M€
- La construction d'un nouvel accueil collectif de mineur dans le quartier des Garennes, (1,5M€ inscrits au BP 2024) dont le démarrage des travaux est prévu au 1er trimestre 2024. Ce projet sera inscrit en AP ;
- Les travaux sur la Collégiale Notre-Dame avec la continuation des travaux structurels de restauration et de mise en sécurité pour 2,8M€ de ce patrimoine historique classé qui seront valorisés par une mise en lumière (1,2 M€ prévus pour 2024) ; la tour Saint Maclou le sera également;
- Aménagement du Boulevard Duhamel pour 650 000€ ;
- Démarrage des cours d'école OASIS permettant de lutter contre les changements climatiques pour un montant de 600 000€ ;
- Les travaux prévus au sein du quartier de Gassicourt avec la rénovation de la place Sainte-Anne pour 300 000 € intégrant la déperméabilisation des espaces publics qui permettra de poursuivre l'adaptation de la ville au changement climatique. La place Paul Bert est dotée d'un budget de 1 M€;
- Déploiement de caméras urbaines avec notamment l'opération une caméra pour une école (750 000€ prévus au budget 2024).

4. MAÎTRISER LA DETTE

Avant même reprise des résultats 2023, l'épargne brute 2024 reste positive et permet d'honorer le remboursement de l'amortissement du capital de la dette et la poursuite du de financement de l'investissement sur fonds propres, avec recours limité aux ressources bancaires.

La dette devrait s'établir à 35,8 M€ au 31 décembre 2023 contre 40,6 M€ au 31 décembre 2022, soit une baisse d'environ 4,8 M€ avec un taux moyen de 3,05% et une durée résiduelle de 8 ans et 4 mois.

La capacité de désendettement a diminué sur l'exercice 2022 (dernier exercice clos) en s'établissant à 2,9 années en raison de la diminution de l'encours de la dette par l'absence d'emprunt.

BUDGET 2023 : LES 4 PILIERS

1. STABILITÉ DU TAUX D'IMPOSITION

Les taux municipaux restent inchangés



2. MODERNISER ET RENFORCER LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Plusieurs services de la Ville vont évoluer ces prochains mois :

- **Amélioration en cours des accueils aux publics dans les mairies,**
- **Évolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin de proposer aux habitants une offre de service public plus adaptée et simplifiée.**

3. POURSUITE DE L'INVESTISSEMENT

De nombreux projets sont en cours. D'autres seront initiés en 2023.

Parmi eux :

Programme national de renouvellement urbain

- > Restructuration du Cube ;
- > Parking Clemenceau ;
- > Aménagement de l'ancien collège André-Chénier et du gymnase Lécuyer ;
- > Écoles Rousseau/Colette/Jonquilles/Les Mimosas ;
- > Construction d'un accueil collectif aux Garennes... ;
- > Restructuration de la médiathèque Duhamel ;
- > Crèche Hélène-Touvay.

Action Cœur de Ville

- > Réaménagement des Places du Cœur (Paul-Bert, Sainte-Anne, Saint-Maclou et Marché au Blé) ;
- > Réaménagement des Îles ;
- > Travaux de restauration de la Collégiale Notre-Dame ;

Rénovation de logements :

- > Rénovation de 700 logements dans le centre-ville
- > Remise de 200 logements sur le marché grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et au dispositif d'Opération de Restauration Immobilière (ORI).

4. MAÎTRISER LA DETTE

La dette s'élève à ce jour à **40,6 M€** et a **diminué de plus de 47 M€ depuis 2009**.

Ce niveau d'endettement maîtrisé préserve ainsi une capacité d'investissement élevée.



L'investissement dépasse 30 M€ pour 2023

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit par ailleurs, puisque leur augmentation est **limitée à seulement 3,9%** pour atteindre **72 millions d'euros**, malgré les contraintes imposées par l'État.



L'autofinancement de 6,1 M€ est satisfaisant

En progrès depuis 2017 et largement supérieur aux échéances de remboursement de la dette. Cet autofinancement permet de concilier une **offre de services publics de qualité**, tout en maîtrisant les dépenses.

LES TARIFS MUNICIPAUX

Une révision de 3,5 % (significativement inférieure à l'inflation prévisionnelle) de certains tarifs municipaux a été votée pour l'année 2023.

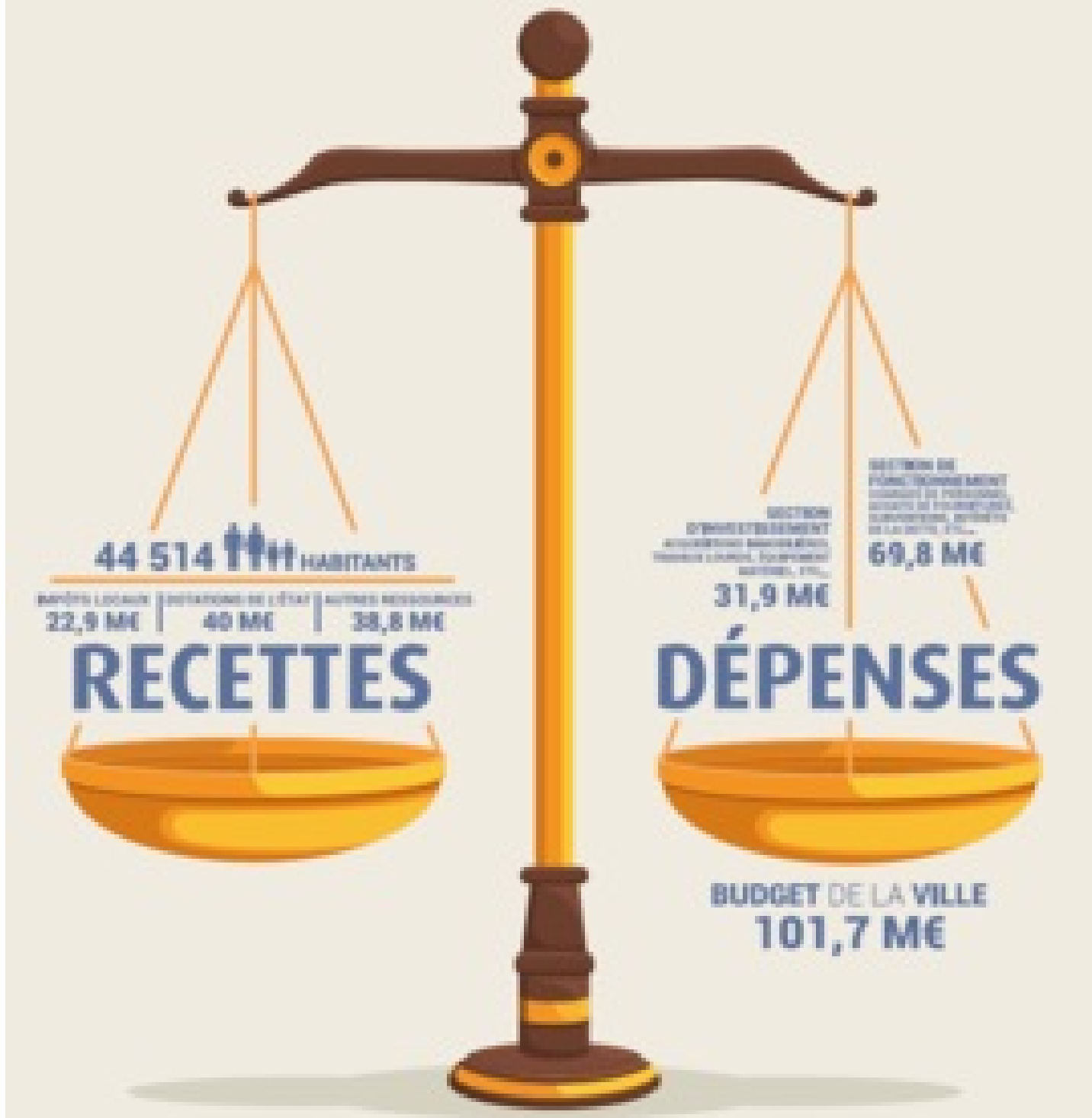
A NOTER

- Les tarifs de restauration scolaire restent inchangés.
- Accès pour tous aux médiathèques de la Ville : abonnements désormais gratuits.
- Stationnement sur voirie : baisse du coût annuel de la carte d'abonnement (vignette résident). Elle passe de 60 € à 40 €, conformément aux engagements de l'équipe municipale.

BUDGET 2022 : LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Le vote annuel du budget prévoit les dépenses et les recettes de la Ville. Il est donc un moment clef de la vie municipale.

Voici en quelques chiffres et graphiques **les grands axes de l'édition 2022**.



Recettes

- Impôts locaux : 22,9M€
- Dotations de l'Etat : 40M€
- Autres ressources : 38,8M€

Dépenses

- Section de fonctionnement : 69,8M€.

(dépenses relatives au fonctionnement courant de la Ville : charges de personnel, achats de fournitures, subventions, intérêts de la dette, etc)

- Section d'investissement : 31,9M€.

(dépenses relatives au patrimoine de la Ville : acquisitions immobilières, travaux lourds, équipement matériel, etc.)

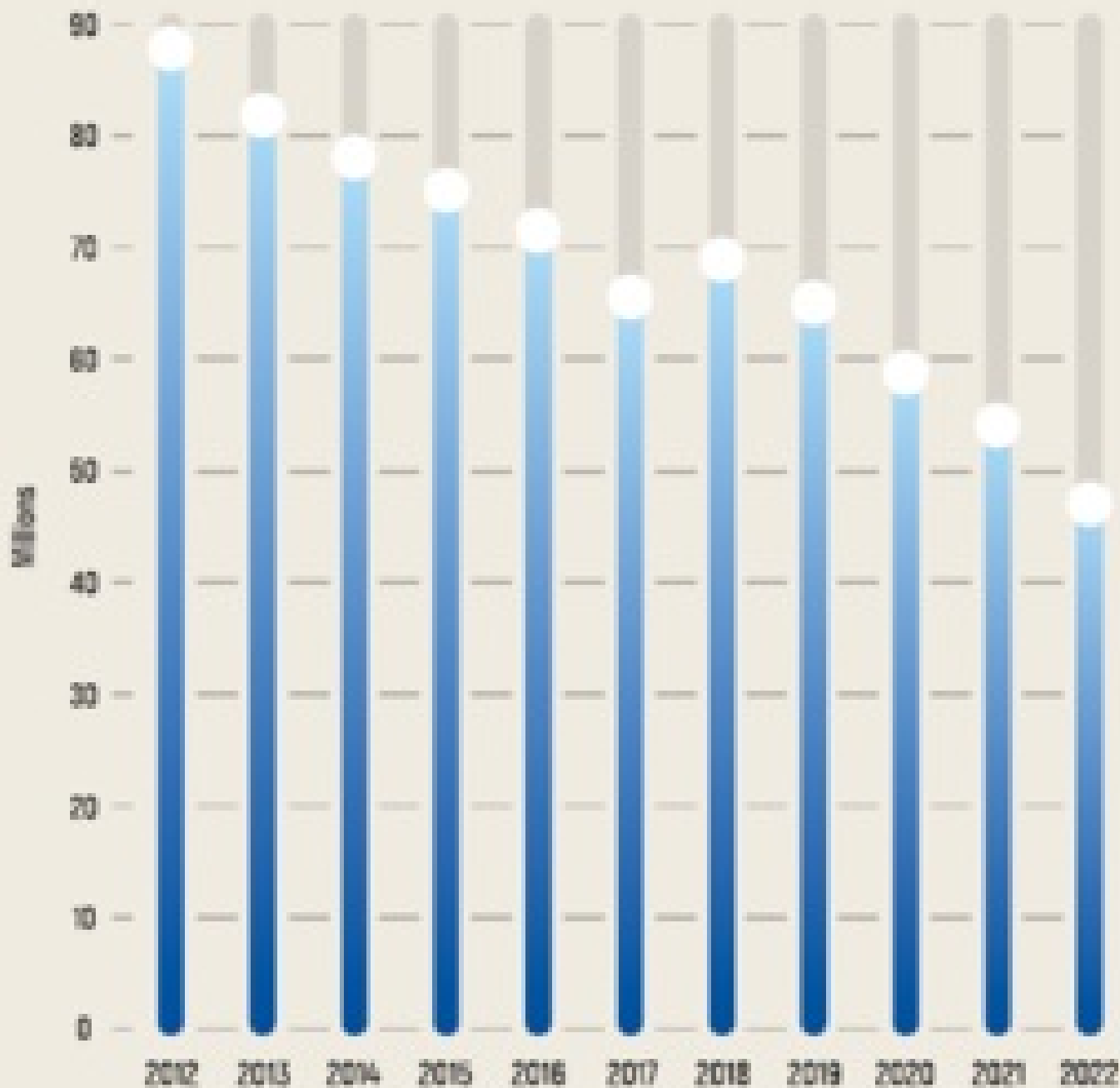
Budget de la Ville = 101,7M€

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES



Diminution de l'endettement

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette est passé symboliquement sous les 50 M€ et s'établit à 46,5 M€, en diminution d'environ 5,4 M€.



DIMINUTION DE L'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette est passé symboliquement sous les 50 M€ et s'établit à 46,5 M€, en diminution d'environ 5,4 M€.

IMPÔTS

<https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?>

Pour la onzième année consécutive les taux d'imposition sont stables à Mantes-la-Jolie.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissements atteignent la somme de 25,5 M€.

FONCTIONNEMENT

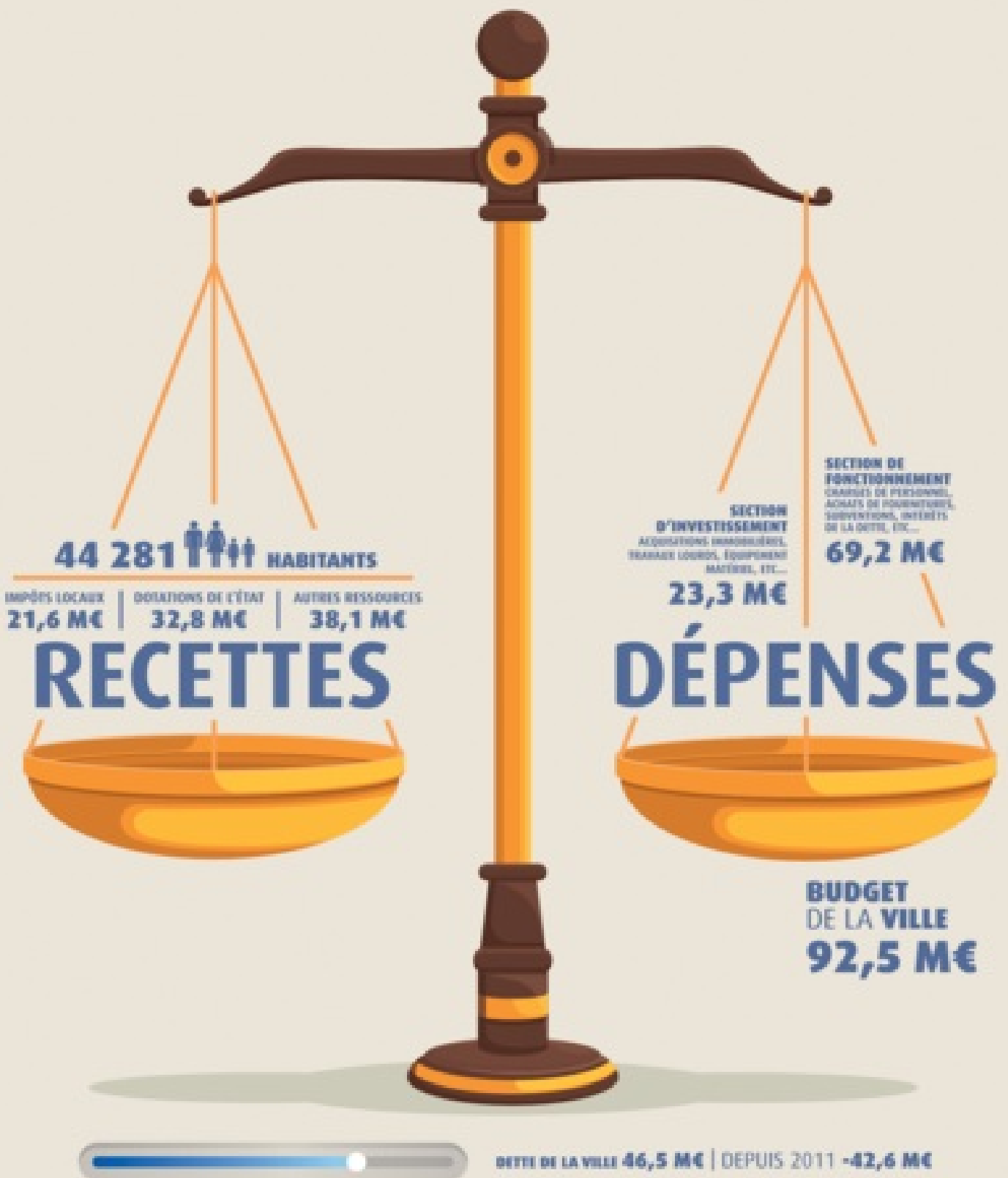
Tenant compte de la revalorisation de la masse salariale et du surcoût de l'énergie, le budget de fonctionnement est maîtrisé. Les charges à caractère général sont ainsi en baisse de 4% pour le budget 2022.

BUDGET PRIMITIF 2021

Le 14 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 de la Ville. L'occasion de présenter les priorités de l'action municipale au service des habitants. En dépit de l'impact de la crise sanitaire sur les finances, la Ville a souhaité continuer à dégager des marges de manœuvre pour poursuivre la transformation de Mantes-la-Jolie.



Le budget primitif est le document budgétaire le plus important qui définit financièrement les orientations politiques de la municipalité pour l'année à venir. Il détermine les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncière. Il prévoit les recettes et les dépenses. Seules les dépenses prévues peuvent être engagées.



LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET 2021

Recettes

- Impôts locaux : 21,7M€
- Dotations de l'Etat : 32,5M€
- Autres ressources : 35,6M€

Dépenses

- Section de fonctionnement : 64,1M€ / dont personnel : 36,4M€.
(dépenses relatives au fonctionnement courant de la Ville : charges de personnel, achats de fournitures, subventions, intérêts de la dette, etc)
- Section d'investissement : 25,6M€ / dont équipement : 16,5M€.
(dépenses relatives au patrimoine de la Ville : acquisitions immobilières, travaux lourds, équipement matériel, etc.)

Budget de la Ville = 89,8M€

Dette de la Ville : 51,8M€ (-39,9M€ depuis 2009)

Capacité de désendettement : 3,9 ans

LES TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS

La Ville a choisi, pour la neuvième année consécutive, et conformément aux engagements de l'équipe municipale, de laisser ses taux d'imposition inchangés. Une situation financière saine a permis de couvrir les dépenses occasionnées par la crise sanitaire. De plus, l'endettement maîtrisé préserve une capacité d'investissement élevée qui sera nécessaire pour soutenir l'économie locale et poursuivre la transformation de Mantes-la-Jolie. En 2020, 16,5M€ sont consacrés à des projets d'envergure.

LA DIMINUTION DE L'ENDETTEMENT

Depuis 2009, l'endettement a diminué de 39,9M€. À l'issue de la suppression de deux prêts toxiques, la Ville n'a pas eu recours à l'emprunt en 2019, préférant mobiliser ses ressources propres. Ce choix lui a permis de prolonger son désendettement, tout en continuant d'investir.

LA POURSUITE DES GRANDS TRAVAUX

Le haut niveau d'investissement permet de développer d'ambitieux projets :

- Les travaux du belvédère fluvial, signant la nouvelle entrée de ville;
- La mise en lumière du Pont-neuf, première étape d'un plan qui mettra en valeur les monuments mantais;
- Les travaux sur la Collégiale Notre-Dame pour préserver ce bijou d'art gothique;
- Le lancement d'un plan de réaménagement des îles pour tirer parti de toutes les qualités environnementales de ces sites exceptionnels;
- La rénovation des parkings et notamment le parking Clemenceau qui précède la transformation du Centre Commercial Mantes 2;
- La fin des travaux du Musée de l'Hôtel-Dieu qui magnifieront la façade de l'édifice datant du XVI^e siècle.

Les travaux d'entretien et de rénovation des équipements de la Ville se déroulent également à un rythme soutenu : bâtiments communaux, écoles, crèches, équipements sportifs...

TÉLÉCHARGEZ LE BUDGET PRIMITIF

2022

2021

2020

2019

2018

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire est le document de liaison entre l'exercice précédent et l'exercice en cours. Il reprend les excédents ou les déficits des exercices antérieurs ainsi que les restes à payer en matière de dépenses et les restes à réaliser en matière de recettes de la section d'investissement.

<https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/budget?>

Pas de budget supplémentaire

2021

TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants conformément aux

[articles L 2312-1](https://www.weka.fr/base-juridique-weka/code_CGCT_LEGISCTA000006164574.html#L2313-1) (https://www.weka.fr/base-juridique-weka/code_CGCT_LEGISCTA000006164574.html#L2313-1)

et suivants du Code général des collectivités locales, le rapport d'orientation budgétaire (ROB) permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigureront l'équilibre du budget primitif.

2024

2023

2022

TÉLÉCHARGEZ LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le compte administratif est le document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget.

2021

2020

2019

2018

2017